



Edito

La Chambre d'Agriculture de Charente est au cœur des territoires et de la préservation des milieux.

Depuis plus de 3 ans, elle anime le Document d'Objectif du site Natura 2000 de la vallée de la Tardoire. Nous travaillons auprès des propriétaires, des agriculteurs, des collectivités, de l'administration et sensibilisons les acteurs locaux. Nous apportons également notre appui aux structures économiques souhaitant se développer sur le site.

Ce site est remarquable par le maintien des élevages extensifs sur les prairies naturelles. Ces prairies, entretenues depuis des décennies par le pâturage et la fauche forment un cortège floristique et faunistique remarquable. Outre ces espaces agricoles préservés, plusieurs secteurs sont répertoriés et classés telles que les falaises granitiques, vieux boisements de pentes etc... (exemple sur la RNR de la Renaudie).

Travaillons ensemble pour préserver l'économie locale de la vallée de la Tardoire, tout en améliorant la biodiversité patrimoniale.

Philippe VARACHER
Vice-président de la Chambre
d'agriculture Charente

Auprès de chez vous

Un territoire marqué par le maintien de l'élevage extensif

Le territoire Natura 2000 de la vallée de la Tardoire, c'est une superficie de 3 14,9ha pour environ 1 500ha de Surface Agricole Utile (SAU). Les surfaces restantes sont essentiellement les zones boisées et les masses d'eaux. Les prairies naturelles sont omniprésentes sur le site (plus de 90% de la SAU), caractérisées par des secteurs pentus. Le type de sol et l'excès d'humidité ne favorisent pas les cultures.

Les prairies de la vallée de la Renaudie disparaissent !

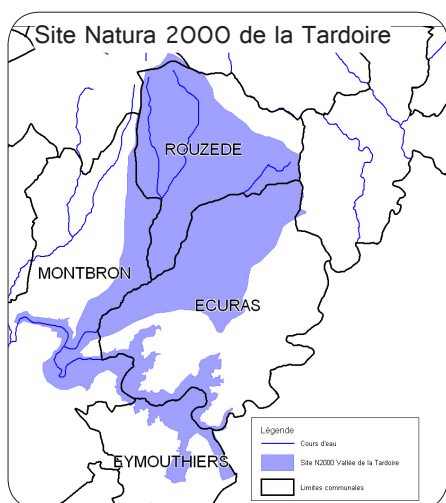
Les abords de cette vallée très pentue sont encore ponctuellement occupés par les prairies naturelles. Difficile d'accès, peu larges et de faibles superficies, elles sont délaissées. Ces parcelles se referment et se boisent au détriment des surfaces en herbe.

L'embroussaillage des prairies est un problème. Souvent de faibles superficies, moins d'1ha, elles sont sous pâturés et abandonnées par la suite. Les ligneux gagnent par la périphérie

des parcelles, et celles-ci deviennent non mécanisables. Le pâturage extensif devient alors une alternative, mais un broyage annuel pour gérer les refus (herbe non consommée) est nécessaire.

Les prairies de fonds de vallées sont une aubaine

Le site de la Tardoire est caractéristique par ces prairies humides de bords de cours d'eau à végétation dense, fauchées tardivement ainsi que son réseau de mares au sein des parcelles. L'élevage extensif, font que celle-ci sont peu soumises à la pression humaine. C'est alors tout un cortège d'habitat, de faune et de flore qui se développe et se reproduit. Cette biodiversité patrimoniale est marquée par la présence du Sonneur à ventre jaune et de la Loutre d'Europe.



La Vallée de la Renaudie, un site remarquable !

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) agit en concertation avec les acteurs locaux et les collectivités. Le CREN intervient depuis 2002 sur la vallée de la Renaudie, au cœur du site Natura 2000 de la Tardoire, suite à la signature d'un bail emphytéotique avec la Communauté de communes Seuil Charente Périgord.

Une Réserve Naturelle dans le site Natura 2000

La Vallée de la Renaudie constitue un écrin naturel remarquable de près de 75 ha, composé de prairies, de boisements et de carrières. Cet ensemble, regroupant les vallées de trois petits cours d'eau (la Renaudie, le Brise-bois et le ruisseau de l'étang de Planchas), accueille plus de 320 espèces floristiques et faunistiques rares, voire pour certaines d'intérêt communautaire. C'est le cas du Damier de la Succise, un papillon inféodé aux prairies de fauche, ou du Sonneur à ventre jaune que l'on retrouve dans les mares pionnières des carrières.

La richesse du patrimoine naturel de la Vallée a été reconnue par la mise en place dès 1998 d'une Réserve Naturelle Volontaire. Cet engagement marquait le souhait de préservation et de valorisation du patrimoine naturel de la Communauté de communes. En 2012, avec l'évolution des statuts des réserves naturelles, la Vallée de la Renaudie est devenue la première Réserve Naturelle Régionale du département de la Charente. Le CREN Poitou-Charentes en est le gestionnaire.

Le contrat Natura 2000, un outil pour la gestion du patrimoine naturel

Pour préserver le patrimoine naturel de la Vallée de la Renaudie en conciliation avec les activités humaines, le CREN Poitou-Charentes a tissé des partenariats avec plusieurs agriculteurs locaux. Des surfaces en prairies sont ainsi confiées aux exploitants sous réserve que ceux-ci respectent un cahier des charges environnemental (absence de fertilisants et pesticides, fauche tardive...). Ces agriculteurs peuvent également s'engager dans des Mesures Agro-Environnementales propres au site Natura 2000 de la vallée de la Tardoire. Ces contrats leur permettent d'être indemnisés pour leurs actions en faveur de la biodiversité.



Damier de la Succise source : Neil Wilding

Sur les espaces ne pouvant être gérés par des exploitants, le CREN procède depuis 2002 à des travaux d'entretien et a signé un contrat Natura 2000 pour la période 2012/2014. Ce contrat a permis la restauration de prairies embroussaillées sur une surface de 1 ha 37. Les travaux ont été réalisés par les Amis du Patrimoine d'Horte et Lavalette (APHL), chantier d'insertion situé à Villebois-Lavalette. Les APHL ont également procédé à un entretien des mares accueillant les populations de Sonneurs à ventre jaune, nécessaire pour retrouver le milieu pionnier qu'affectionne l'espèce.

Le contrat Natura 2000 a également permis la restauration écologique de végétation des rochers siliceux, un habitat d'intérêt communautaire situé au niveau des carrières. Pour ce faire, l'entreprise « Arbo'risque » spécialisée dans les travaux d'élagage, est intervenue pour retirer de manière sélective une partie de la végétation au niveau des falaises des deux carrières.

Ces travaux ont favorisé la restauration et l'entretien d'habitats d'intérêt communautaire et des espèces qui y sont associés. Un nouveau contrat Natura 2000 devrait être signé dès 2015 pour pérenniser ces actions.



Restauration de mare

Acteurs en action



La production de bois compatible avec les enjeux du site Natura

Pour mettre en pratique ce principe, nous vous présentons des critères de sélection pour faire le marquage des arbres à conserver avant l'exploitation des bois.

L'utilisation du bois dépend des essences et du peuplement

L'exploitation de nos forêts s'est toujours adaptée au bois dont nous avons besoin. Dans notre région le mélange taillis futaie est majoritaire à 80 %. Les peuplements appelés « taillis » sont coupés tous les 20 à 50 ans, ils ont l'avantage de repousser tout seul et ne demandent aucun entretien. Le chêne procure du bois de chauffage, le châtaignier toutes sortes de piquets, mais également du bois de papeterie. Si cette ressource est importante, elle est de faible valeur.

Les gros arbres de plus de 50 cm de diamètre qui constituent la « futaie » sont recherchés par la filière bois d'œuvre pour leur utilisation en charpente, en menuiserie ou en ébénisterie. Pour le propriétaire, leur récolte peut rapporter un revenu intéressant.

La sélection des arbres d'avenir, une méthode pour renouveler la production de bois d'œuvre

On choisit majoritairement un jeune chêne mais pourquoi pas un châtaignier, un

frêne ou une autre essence. Le diamètre moyen est de 20 à 30 cm, le tronc doit être droit et sans branche. L'arbre doit être vigoureux avec un houppier bien développé, constitué de branches charpentières. L'inconvénient habituel est l'absence d'arbres bien conformés par ce qu'ils se sont développés trop serrés, en concurrence les uns les autres. Si aucune sélection n'est faite, ils réagiront mal, des branches pousseront sur le tronc et ils ne pourront jamais produire du bois d'œuvre.

Le maintien d'espèces diversifiées

La présence de chêne, châtaignier, érable, charme, tremble, bouleau, frêne, merisier... rend la forêt plus résistante face aux maladies, aux insectes ravageurs et à la tempête. Par ailleurs, au niveau économique, conserver un sous étage assure un gainage des arbres d'avenir et favorise la qualité de leur bois en empêchant la pousse des petites branches sur le tronc.

Conserver des vieux arbres

Il est recommandé de repérer les arbres centenaires, qui possèdent des mousses et lichens sur l'écorce, une pourriture du cœur, des trous sur le tronc et des grosses branches brisées ou mortes

dans le houppier. Leur bille a une valeur économique faible, alors que leur valeur écologique est à l'inverse élevée. Ils constituent de véritables habitats et accueillent de très nombreuses espèces, pics, chauves souris, écureuil, abeilles ... en leur servant de refuge, de lieu de reproduction, d'hibernation et de nutrition.

Les arbres morts sur pied ou au sol, c'est bon pour la forêt

Depuis longtemps on considère à tort que nettoyer une forêt consiste à couper tout le bois mort. La décomposition du bois mort permet l'enrichissement du sol avec des éléments nutritifs et contribue à la croissance et à la qualité du peuplement. De très nombreuses espèces sont dépendantes du bois mort à un moment de leur vie, pics, salamandre, lucane cerf-volant... attention tout de même aux arbres dangereux, situés à proximité des chemins, de lignes électriques, de champs etc. qui engagent la responsabilité du propriétaire.

Mathieu BERGERON
CETEF de la Charente



Sélection d'arbre d'avenir
source : Mathieu BERGERON



Conservation d'arbre mort au sol source : Mathieu BERGERON

La Tardoire, terrain de jeux des enfants !

Une trentaine d'élèves, de niveau CP/CE1 de l'école de Montbron, se sont rendus sur les abords de la vallée. L'après-midi du jeudi 18 juin 2015 leur a été consacrée, afin de découvrir les habitats et espèces du site. Pauline, Damien et Nicolas de la Chambre d'agriculture de la Charente, structure animatrice du site Natura 2000 de la vallée de la Tardoire, ont fait découvrir la zone aux enfants.

Partis à pied de l'école, c'est à la sortie du bourg de Montbron, sur les prairies d'un éleveur du secteur, que les enfants ont fait de belles découvertes. Après avoir expliqué dans leur langage ce qu'est une zone Natura 2000, ils ont dessiné ce qu'ils observaient. Des dessins tous aussi riches les uns que les autres, ont été commentés et expliqués en détails.

Trois ateliers ont ensuite occupé ces quelques heures d'animations. Balade dans la prairie avec recherche de fleurs et observation des insectes pollinisateurs, arrêt devant un arbre mort creusé par les pics et découverte des terriers de renards et blaireaux. Le retour s'est fait en écoutant les oiseaux présents et par l'observation des premiers fruits de saisons.



Randonnée sur les rives de la Tardoire

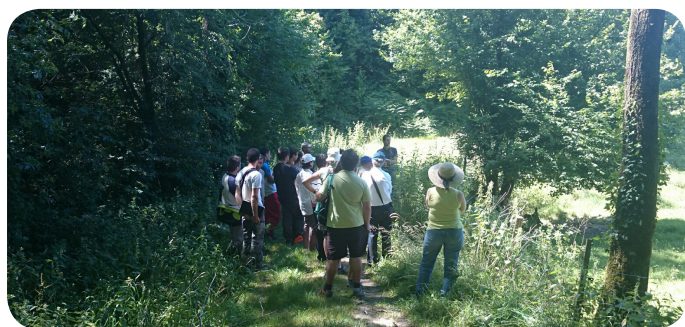
Reine des prés, éphémère, petit ruisseau et rivière sauvage, vieux boisements et arbres morts, explications techniques et démonstrations... ont illustré la randonnée.

Le 24 juin 2015, une sortie grand public à la découverte des richesses de la vallée de la Tardoire s'est déroulée. Organisée par Nicolas CHASLARD, conseiller à la chambre d'agriculture et animateur du site Natura 2000, une quinzaine de per-

sonnes ont découvert la zone. En partenariat avec Emmanuel ROJO-DIAZ, le technicien de rivière et Matthieu BERGERON du CETEF (Centre d'Etudes Techniques et d'Expérimentations Forestières), le public présent a eu des interventions très riches. Le groupe, composé d'élus, riverains, d'associations, d'agriculteurs... s'est baladé sur les abords de la rivière afin de découvrir les différents milieux.

Après avoir démontré l'enjeu du classement en Natura 2000 sur la zone, les premiers arrêts sur le parcours concernaient l'observation de vieux boisements et la gestion en bois de chauffage, recommandé. Plus tard, Emmanuel expliquait le cheminement naturel de la rivière, pour découvrir sous quelques pierres, plusieurs gammars et éphémères, indicateurs d'eau de bonne qualité.

Le retour s'est ponctué d'observation d'espèces protégées telles que la Reine des Prés, pour ensuite conclure la visite avec la dégustation de produits locaux ressourçant.



La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL fin 2011, la Chambre d'agriculture de la Charente a été retenue pour animer le DOCOB du site Natura 2000 «Vallée de la Tardoire».

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- rôle consulaire : elle représente la profession agricole et oriente le développement de l'agriculture sur les territoires.
- rôle d'intervention : elle accompagne individuellement ou collectivement les agriculteurs, les collectivités, les salariés dans différents domaines (gestion entreprise, technique de production, intégration des enjeux environnementaux...)

Forte de son expérience en développement agricole, la Chambre d'agriculture réalise une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et ainsi permettre de créer une dynamique de préservation du site.

Les partenaires



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

